

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie	DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-28
Nombre de Conseillers En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11 Votes pour : 11 Votes contre : 0 Abstention : 0 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Préfecture</div>	L'an deux mille vingt et deux le 10 septembre Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 01 septembre 2022 Présents : Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, VIBERT Annie, RIVOLLET Yves, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, LEXTRAIT Emmanuel, PERRIER Mathieu, PRAVERT Mikaël, GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique, MICHEL Jessica Absents excusés : Secrétaire de séance : VIBERT Annie

Objet : Désignation d'un correspondant incendie et secours

Suite au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, paru au JORF du 31 juillet 2022, il y a lieu de désigner un correspondant incendie et secours.

Le correspondant incendie et secours, dont les fonctions s'exercent sous l'autorité du maire, est investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal. Il constitue aussi un point de contact pour les préfectures et les services départementaux d'incendie et de secours.

Le correspondant incendie et secours doit être désigné après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de désigner Mme Véronique MICHEL comme correspondant incendie et secours.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 10 septembre 2022

Le Maire
Philippe FERRARI

